

# Elections des représentants du personnel au CSE

## Avec Force Ouvrière

### Vous votez pour une histoire

#### et des valeurs

Issue de la première confédération syndicale créée en 1895

La CGT-Force Ouvrière, communément appelée « FO », a vu le jour en 1948

FO est indépendant et libre de tous partis politiques, du patronat, du gouvernement et des religions

FO cultive la solidarité en défendant tous les salariés

FO est le syndicat pluriel au service de toutes et tous

FO défend la démocratie autant dans la vie publique que dans le fonctionnement du syndicat

FO est un syndicat républicain attaché aux valeurs de liberté, d'égalité et fraternité

FO est réformiste par sa volonté d'améliorer progressivement les choses, de trouver les compromis assurant le progrès économique, social et humain

### Vous votez pour de nouvelles

#### prestations du CSE :

Des prestations vacances revues et corrigées

Un service de santé

De nouvelles installations sportives

Une vraie conciergerie

### Vous votez pour le maintien de :

**Sécurité sociale**  
Formation professionnelle  
**Code du Travail** **Statuts**  
**Assurance Chômage**  
**Salaires** Conventions collectives  
Médecine du travail **Congés payés**  
Temps de travail  
**Assurance maladie**  
Délégués du personnel **Retraites**  
**Salaire minimum**

### Vous votez pour l'amélioration :

De vos conditions de travail

De l'égalité Homme/Femme

De votre salaire

De votre évolution de carrière

Du développement industriel du site de Bordes

Du développement de l'emploi productif sur le site de Bordes

De la vision économique en CSE de l'entreprise

Du respect des accords d'entreprise

Du dialogue social



**Le contraire de la misère ce n'est pas la richesse,**

**Le contraire de la misère c'est le partage.**

# FO LE CSE, ÇA VOUS CONCERNE !

## LES RÈGLES ONT CHANGÉ

**DP**  
Délégués du personnel

+

**CE**  
Comité d'entreprise

+

**CHSCT**  
Comité d'hygiène et de sécurité  
et des conditions de travail

est devenu

**CSE**  
Comité social et économique

Force Ouvrière est venu négocier la mise en place des prochaines élections des représentants du personnel.

**La fusion des instances limite le nombre d'élus. Il faut donc agir !**

**DEVENEZ ACTEURS DE VOS DROITS !**

Etre élu au CSE, c'est un droit de regard sur la gestion de l'entreprise. Ainsi, vous pourrez agir dans l'intérêt de tous les salariés et organiser des actions sociales et culturelles.

## DONNEZ UN VRAI VISAGE AU CSE !





## Le CSE selon FO

- Vous redonner du pouvoir d'achat.
- Participer à votre bien être ainsi que celui de votre famille.
- Vous permettre de vous cultiver, de vous distraire, de faire du sport et tout cela à moindre coût.
- Créer les conditions pour renforcer le lien social entre les salariés à travers les différentes manifestations.

Telles sont les missions que nous nous assignons

## Avec Vos Elus FO

Vous pérenniserez toutes les manifestations et activités que vous avez le plus plébiscitées...

Et parce que vous ne manquez pas d'idées et nous n'en manquons pas non plus...

Nous serons FOrces de propositions

POUR UN CSE SUR MESURE

Votez et Faites Voter





## Le CSE selon FO

**Vos élus FO auront à cœur de vous rendre compte de leurs actions et de leurs positions tout au long de leur mandat. C'est notre engagement pour les 4 ans qui viennent.**

### Son rôle premier est avant tout :

D'assurer une expression collective permettant la prise en compte permanente de vos intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

Ainsi vos élus FO donnerons un avis motivé sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, notamment sur :

- la situation économique et financière de l'entreprise ;
- Les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs ;
- La modification de son organisation économique ou juridique ;
- Les conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, les congés, la formation professionnelle, l'égalité Homme / Femme ;
- L'introduction de nouvelles technologies ;
- Règlement intérieur...

### Dans le champ de la santé, la sécurité et des conditions de travail :

- Nous initierons et accompagnerons à l'analyse des risques professionnels auxquels vous pouvez être exposés et aux enquêtes dans le cadre de tout accident du travail.
- Nous contribuerons notamment à faciliter l'accès des femmes à tous les emplois, l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail pour l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois.
- Nous serons vigilants au harcèlement moral, au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes.

A aucun moment, nous n'hésiterons à présenter toute réclamation à notre Direction relative aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales (conventions collectives, accords d'entreprises) qu'elle soit individuelle ou collective.

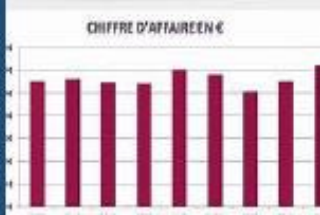
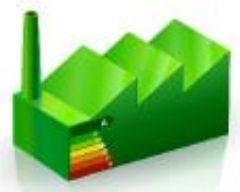
**Vos voix comptent également pour calculer la représentativité. Elles nous permettront de participer et d'apporter toute notre expertise lors des négociations des futurs accords.**

**RENDEZ CE CHANGEMENT POSSIBLE**

# Votez



### TEMPS DE TRAVAIL



## MON EPARGNE SALARIALE



